Bourses de lycée

publié le 29/05/2020

La campagne de demande de bourses de lycée se déroulera jusqu'au 5 juillet 2020.

Pour effectuer une demande, vous trouverez en pièces jointes le formulaire à compléter en version PDF modifiable ainsi qu'une notice explicative. Le document soigneusement complété et muni de la situation déclarative à l'impôt sur les revenus 2019 ainsi que des pièces justificatives selon votre situation,sera déposé dans la boîte aux lettres du collège.

Vous avez également la possibilité de procéder à une demande en ligne en vous connectant sur le site **education.gouv.fr**.
Le simulateur de bourses vous indiquera si vous pouvez en bénéficier, les barêmes étant différents de ceux des bourses de collège.

Pour information, la prime d'internat variera de 258 € à 423 € selon le montant de droit à bourses.

Le secrétariat se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Documents joints

notice_bourse_de_lycee_annee_scolaire_2020-2021 (PDF de 231.2 ko)

formulaire_a_remplir_demande_de_bourse_de_lycee_annee_scolaire_2020-2021_format_leger-1-3 (PDF de 559.3 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.